



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage SMITED et Conseil général des Deux-Sèvres - Territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : SMITED et Conseil général des Deux-Sèvres

Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet:

oui non

Nom et fonction du porteur de projet :

- Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets des Deux Sèvres (SMITED) : compétences en transport, transfert et traitement des déchets ménagers. Les compétences du SMITED s'étendent à la construction et à la gestion des installations de traitement de ses déchets.

- Conseil général des Deux-Sèvres : compétences notamment en matière d'environnement, des collèges, de la voirie, du développement et aménagement du territoire. Il est en charge du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux.

Population : 382428 habitants (population INSEE 2012)
- 12 intercommunalités à compétence collecte, 303 communes

Région : Poitou-Charentes

Département : Deux-Sèvres



Crédit photo : CG79 et SMITED

Description générale et objectifs :

Département pilote dès 2002 en matière de prévention des déchets, le département des Deux-Sèvres, le SMITED et les structures en charge de la collecte des déchets ont mené de concert un Plan départemental et cinq programmes locaux de prévention des déchets ambitieux jusqu'en décembre 2014.

Fort de cette expérience d'animation de territoires et dans la continuité des actions engagées, le Conseil général des Deux-Sèvres et le SMITED portent conjointement le projet Zéro gaspillage, zéro déchets en Deux-Sèvres, avec pour objectifs :

- Une réduction de 7% des ordures ménagères assimilés par habitant en 3 ans ;
- Une réduction de 10% des déchets ménagers assimilés par habitant en 3 ans ;
- La pérennisation des partenariats existants (plus de 100) et la mobilisation des acteurs du territoire : Collectivités, Chambres consulaires, organisations professionnelles, entreprises, associations et citoyens.

Cette dynamique d'acteurs œuvrera pour le développement de programmes d'actions s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire, à travers l'offre des acteurs économiques, la demande et les comportements des consommateurs et la gestion des déchets.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le projet s'articulera autour de 5 axes :

- 1- **La mobilisation et l'animation des partenaires**, avec l'organisation de comités de pilotage, comités de suivi et de groupes de travail.
- 2- **L'évaluation et le suivi du projet**, avec l'actualisation régulière des outils de suivi mais aussi l'accompagnement des collectivités dans la maîtrise des coûts (comptacoût, tarification incitative et redevance spéciale entre autre)
- 3- **La préservation de la ressource biomasse**, comprenant notamment :
 - L'accompagnement des restaurations collectives à la réduction du gaspillage alimentaire et au compostage de leurs déchets fermentescibles ;
 - La mise en place d'actions de réduction des déchets verts dans les communes ;
 - Le développement de l'exemplarité des collectivités (dématérialisation, réduction des consommations de papier).
- 4- **La préservation d'autres ressources** :

Notamment,

 - Plastiques : La réduction de la consommation de plastiques avec des actions sur le réemploi, la réparation, l'accompagnement des éco-manifestation et le recyclage ;
 - Inertes : Un travail sur la réduction des déchets du BTP avec l'ensemble des acteurs concernés.



5- La mise en place d'une **communication institutionnelle transversale**, permettant de toucher l'ensemble des cibles.

6- **L'accompagnement des entreprises** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets d'éco-conception, éco-fabrication et prévention des déchets.

Contact :

Elodie Bertoix Stalder : elodie.stalder@cg79.fr

Patrice Butel : pbutel@smited.org

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

www.ideal79.fr

